

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 22/01/2026 - 1674 - 2022 B 02270 - 848 330 387 - AF4

Bilan actif

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A
L'ORIGINAL

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2025	Net 30/06/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	795	758	38	303
Autres immobilisations corporelles	3 612	3 032	580	1 302
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	45 289		45 289	45 289
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	49 696	3 790	45 907	46 894
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	661 777		661 777	692 836
Avances et acomptes versés sur commandes				1 193
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	41 932		41 932	70 296
Autres créances	434 762		434 762	553 247
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	25 419		25 419	194 615
Charges constatées d'avance (3)	9 925		9 925	7 060
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 173 815		1 173 815	1 519 246
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 223 512	3 790	1 219 722	1 566 140
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/06/2025	30/06/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	34 678	37 330
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	30 508	-2 652
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	76 186	45 678
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	5 429	5 553
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 429	5 553
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	29 949	3 673
Emprunts et dettes financières diverses (3)	85 556	207 995
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	841 692	1 035 243
Dettes fiscales et sociales	174 562	175 119
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 347	92 878
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 138 107	1 514 909
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 219 722	1 566 140
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 138 107	1 514 909
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	29 949	3 673
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/06/2025	30/06/2024
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	10 734 853		10 734 853	16 924 743
Production vendue (biens)	885 274		885 274	1 800 441
Production vendue (services)	29 191		29 191	72 138
Chiffre d'affaires net	11 649 318		11 649 318	18 797 323
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			10 667	58
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			1 209	6 131
Autres produits			3 584	7 239
Total produits d'exploitation (I)			11 664 777	18 810 750
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			9 887 619	15 091 671
Variations de stock			31 052	794 635
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			810 729	1 390 828
Impôts, taxes et versements assimilés			66 971	117 703
Salaires et traitements			837 686	1 373 704
Charges sociales			153 922	248 277
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			988	3 408
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				367
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			5 429	842
Autres charges			6 645	11 953
Total charges d'exploitation (II)			11 801 040	19 033 387
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-136 262	-222 637
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 457	2 530
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 457	2 530
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 457	-2 530
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-137 720	-225 167

Compte de résultat (suite)

	30/06/2025	30/06/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	169 000	224 000
Sur opérations en capital		10 561
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	4 711	
Total produits exceptionnels (VII)	173 711	234 561
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	24	1 485
Sur opérations en capital		10 561
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		4 711
Total charges exceptionnelles (VIII)	24	16 756
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	173 687	217 804
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	5 459	-4 711
Total des produits (I+III+V+VII)	11 838 488	19 045 311
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 807 980	19 047 963
BENEFICE OU PERTE	30 508	-2 652
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Notre société a fait au cours de l'exercice des dons alimentaires aux associations pour un montant de 1951.9 euros, elle bénéficie ainsi d'une réduction d'impôt mécénat pour un montant de 1171 Euros.

On rappelle qu'en date du 18 novembre 2025, notre société a signé une convention de produits accessoires avec notre franchiseur la société CSF. Notre société a obtenu de son franchiseur, des produits accessoires pour un montant de 169 000 euros hors taxe. Ces produits accessoires ont été provisionnés en produits à recevoir à la clôture de l'exercice au 30 juin 2025.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AF4

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025, dont le total est de 1 219 722 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 30 508 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/11/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables**Stocks**

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 11 791 Euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2024 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	795			795
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 612			3 612
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 407			4 407
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	45 289			45 289
Immobilisations financières	45 289			45 289
ACTIF IMMOBILISE	49 696			49 696

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	493	265		758
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 310	722		3 032
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 802	988		3 790
ACTIF IMMOBILISE	2 802	988		3 790

Notes sur le bilan

Actif circulant**Stocks**

Le stock a été inventorié en prix d'achat, le dernier connu, augmenté des coûts logistiques pour les livraisons Carrefour.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 531 908 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	45 289		45 289
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	41 932	41 932	
Autres	434 762	434 762	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 925	9 925	
Total	531 908	486 619	45 289
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	36 234
RISTOURNES PROGRESSIVES	18 354
RISTOURNES DE LA RFF	25 000
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	22 157
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	205 401
Total	307 146

Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 10 000,00 Euro décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	100,00

Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	4 711		4 711		
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	842	5 429	842		5 429
Total	5 553	5 429	5 553		5 429
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		5 429	842		
Financières					
Exceptionnelles			4 711		

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 138 107 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	29 949	29 949		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	841 692	841 692		
Dettes fiscales et sociales	174 562	174 562		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	91 903	91 903		
Produits constatés d'avance				
Total	1 138 107	1 138 107		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	85 556			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	52 111
banque interet courrus a payer	4 013
PROVISIONS CONGES PAYES	55 950
PROV PRIME EC4	900
CHARGES SOCIALES / CONGES PAYES	12 698
PROV CHGES / PRIME EC4	195
CVAE	186
TAXE D APPRENTISSAGE	335
TAXE AU M2	16 596
ACQUIS A FACTURER	5 397
Total	148 381

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	6 439		
ASS MULTIRISQUE	853		
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 247		
ENTRETIEN MATERIEL FROID	386		
Total	9 925		

Chiffre d'affaires

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 000 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 36 924 Euro

On notera qu'à la clôture de l'exercice, la société est redevable d'indemnités de départ en retraite conformément à ses obligations légales ou contractuelles liées au personnel. Aucune provision n'a été comptabilisée du fait du caractère incertain.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

AF4

S.A.R.L au Capital de 10 000 €

10 place de la République

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

**RAPPORT SUR
LES COMPTES ANNUELS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice Clos au 30 Juin 2025

FF CONSEILS ET AUDIT

1015 Avenue de la République

59700 MARCQ EN BAROEUL

Tél : 03.20.73.68.68 contact@cabinetfinet.fr

SIRET : 900 119 900 00018 APE : 6920Z

AF4

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 10 place de la République
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
RCS DOUAI 848 330 387

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/06/2025

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confié par l'assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la SARL AF4 relatifs à l'exercice clos le 30/06/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SARL AF4 à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} Juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, qui ont notamment porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, prise en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société AF4 à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

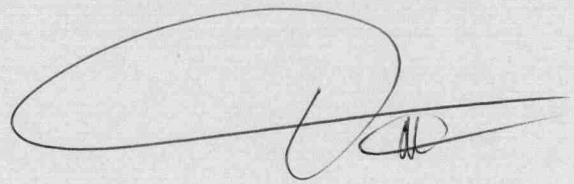
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces



informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Fait à Marcq-en-Barœul, le 15 Décembre 2025

Le Commissaire aux comptes

FF CONSEILS ET AUDIT

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2025	Net 30/06/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	795	758	38	303
Autres immobilisations corporelles	3 612	3 032	580	1 302
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	45 289		45 289	45 289
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	49 696	3 790	45 907	46 894
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	661 777		661 777	692 836
Avances et acomptes versés sur commandes				1 193
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	41 932		41 932	70 296
Autres créances	434 762		434 762	553 247
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	25 419		25 419	194 615
Charges constatées d'avance (3)	9 925		9 925	7 060
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 173 815		1 173 815	1 519 246
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 223 512	3 790	1 219 722	1 566 140
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/06/2025	30/06/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	34 678	37 330
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	30 508	-2 652
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	76 186	45 678
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	5 429	5 553
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 429	5 553
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	29 949	3 673
Emprunts et dettes financières diverses (3)	85 556	207 995
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	841 692	1 035 243
Dettes fiscales et sociales	174 562	175 119
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 347	92 878
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 138 107	1 514 909
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 219 722	1 566 140
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 138 107	1 514 909
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	29 949	3 673
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/06/2025	30/06/2024
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	10 734 853		10 734 853	16 924 743
Production vendue (biens)	885 274		885 274	1 800 441
Production vendue (services)	29 191		29 191	72 138
Chiffre d'affaires net	11 649 318		11 649 318	18 797 323
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			10 667	58
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			1 209	6 131
Autres produits			3 584	7 239
Total produits d'exploitation (I)			11 664 777	18 810 750
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			9 887 619	15 091 671
Variations de stock			31 052	794 635
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			810 729	1 390 828
Impôts, taxes et versements assimilés			66 971	117 703
Salaires et traitements			837 686	1 373 704
Charges sociales			153 922	248 277
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			988	3 408
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				367
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			5 429	842
Autres charges			6 645	11 953
Total charges d'exploitation (II)			11 801 040	19 033 387
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-136 262	-222 637
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 457	2 530
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 457	2 530
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 457	-2 530
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-137 720	-225 167

Compte de résultat (suite)

	30/06/2025	30/06/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	169 000	224 000
Sur opérations en capital		10 561
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	4 711	
Total produits exceptionnels (VII)	173 711	234 561
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	24	1 485
Sur opérations en capital		10 561
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		4 711
Total charges exceptionnelles (VIII)	24	16 756
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	173 687	217 804
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	5 459	-4 711
Total des produits (I+III+V+VII)	11 838 488	19 045 311
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 807 980	19 047 963
BENEFICE OU PERTE	30 508	-2 652
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Notre société a fait au cours de l'exercice des dons alimentaires aux associations pour un montant de 1951.9 euros, elle bénéficie ainsi d'une réduction d'impôt mécénat pour un montant de 1171 Euros.

On rappelle qu'en date du 18 novembre 2025, notre société a signé une convention de produits accessoires avec notre franchiseur la société CSF. Notre société a obtenu de son franchiseur, des produits accessoires pour un montant de 169 000 euros hors taxe. Ces produits accessoires ont été provisionnés en produits à recevoir à la clôture de l'exercice au 30 juin 2025.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AF4

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025, dont le total est de 1 219 722 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 30 508 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/11/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables**Stocks**

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 11 791 Euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2024 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	795			795
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 612			3 612
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 407			4 407
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	45 289			45 289
Immobilisations financières	45 289			45 289
ACTIF IMMOBILISE	49 696			49 696

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	493	265		758
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 310	722		3 032
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 802	988		3 790
ACTIF IMMOBILISE	2 802	988		3 790

Notes sur le bilan

Actif circulant**Stocks**

Le stock a été inventorié en prix d'achat, le dernier connu, augmenté des coûts logistiques pour les livraisons Carrefour.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 531 908 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	45 289		45 289
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	41 932	41 932	
Autres	434 762	434 762	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 925	9 925	
Total	531 908	486 619	45 289
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	36 234
RISTOURNES PROGRESSIVES	18 354
RISTOURNES DE LA RFF	25 000
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	22 157
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	205 401
Total	307 146

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 Euro décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	100,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	4 711		4 711		
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	842	5 429	842		5 429
Total	5 553	5 429	5 553		5 429
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		5 429	842		
Financières					
Exceptionnelles			4 711		

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 138 107 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	29 949	29 949		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	841 692	841 692		
Dettes fiscales et sociales	174 562	174 562		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	91 903	91 903		
Produits constatés d'avance				
Total	1 138 107	1 138 107		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	85 556			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	52 111
banque interet courrus a payer	4 013
PROVISIONS CONGES PAYES	55 950
PROV PRIME EC4	900
CHARGES SOCIALES / CONGES PAYES	12 698
PROV CHGES / PRIME EC4	195
CVAE	186
TAXE D APPRENTISSAGE	335
TAXE AU M2	16 596
ACQUIS A FACTURER	5 397
Total	148 381

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	6 439		
ASS MULTIRISQUE	853		
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 247		
ENTRETIEN MATERIEL FROID	386		
Total	9 925		

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes**Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 8 000 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 36 924 Euro

On notera qu'à la clôture de l'exercice, la société est redevable d'indemnités de départ en retraite conformément à ses obligations légales ou contractuelles liées au personnel. Aucune provision n'a été comptabilisé du fait du caractère incertain.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

AF4

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 10 Place de la République – 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

848 330 387 RCS LILLE METROPOLE

**TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTION DE RESULTAT
PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE LE 31 DECEMBRE 2025**

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 30 508,28 euros, de la manière suivante :

A la réserve facultative pour 30 508,28 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes par part sociale pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes</u>	<u>Si option pour le barème progressif de l'IR</u>	
		<u>Eligibles à l'abattement article 158-3-2° du CGI</u>	<u>Non éligibles à l'abattement article 158-3-2° du CGI</u>
30 juin 2024	-----	-----	-----
30 juin 2023	50 000 € soit 500 € / part	-----	50 000 €
30 juin 2022	-----	-----	-----

Le Gérant

